



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**

CHSCT du 11 octobre 2022

**AVANT-DERNIER CHSCT AVANT LES FORMATIONS
SPECIALISEES**

Ce CHSCT s'est tenu pour la première fois dans les locaux de la direction régionale de l'INSEE à Poitiers.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : c'est le tour de l'UNSA.

2 – Approbation du PV de la séance du 10/0/2022 : approuvé à l'unanimité.

3 – Examen de l'avis émis par les acteurs de prévention au titre du dispositif de veille et de soutien (DVS) suite à la mise en place du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) sur les sites de CIVRAY et MONTMORILLON : :

Au 1^{er} janvier 2021, les SIP de Civray et Montmorillon ont fusionné pour être remplacé par un SIP « siège » à Montmorillon et un SIP « antenne » à Civray.

Il en a été de même pour les trésoreries de Civray et Montmorillon qui ont également fusionné au 1^{er} septembre au profit d'un SGC (SGC Sud Vienne) dont le siège est à Montmorillon et l'antenne à Civray.

Les acteurs de prévention (médecin du travail, assistante de service social et inspecteur santé et sécurité au travail) se sont rendus sur les deux sites à l'automne 2021 afin de rencontrer les agents dans le but de dresser un état des lieux et de trouver des pistes d'amélioration.

Le rapport dresse un bilan complet de la situation des SGC et des SIP après fusion-restructuration.

Sans surprise, l'ensemble des points soulevés sont ceux que nous dénonçons sans cesse : fatigue, stress, et surcharge de travail liés au « bricolage » organisationnel de démarrage, pression due à une « volonté de bien faire » des agents, turn-over important, méconnaissance interpersonnelle des individus des deux sites, insécurité de l'emploi (quid de l'après 2026?), sentiment de perte de la qualité de service et de l'intérêt au travail.

Heureusement pour les agents, la communication entre les deux sites et la solidarité entre les équipes ont permis d'améliorer les conditions de travail.

Parmi les solutions proposées : faire se rencontrer les équipes autour de réunions « métiers », utiliser les outils mis à notre disposition pour communiquer davantage dans un mode mixte (présentiel/distanciel), transparence sur l'avenir des sites.

La situation des effectifs de ces deux sites a évolué (et pas à la hausse !) en 2022. Les SIP sont notamment un peu plus en difficulté, pour assurer les missions quotidiennes d'accueils multi canaux.

Pourquoi ne pas avoir fait des appels à candidature dans le cadre du dispositif de la prime d'attractivité, au lieu de privilégier un service du chef-lieu du département qui est la trésorerie hospitalière ?

Vous pouvez restructurer tous les services de la DGFIP, les regrouper, les structurer par pôle, dès lors qu'il n'y a pas d'agent sur les fauteuils, ça ne fonctionne plus !

4 – Examen des PAP (Plan Annuel de Prévention) de la Direction Régionale des Douanes, de la DDFIP, du Commissariat aux ventes : l'ensemble des représentants du personnel se sont abstenus de donner un avis sur ces documents qui ne démontrent pas la réalité.

Les PAP de l'INSEE et de la DCST seront examinés lors de la dernière séance.

5 – Rapport 2021 du médecin du travail :

Le Docteur Preyssas-Rousseau comme chaque année, a présenté son rapport d'activité. Celui-ci présente de manière statistique l'ensemble des visites effectuées et comptabilisées au sein de chaque direction relevant de son portefeuille.

Le Docteur a rappelé les circonstances sanitaires, le manque de moyens de la médecine de prévention au sein du ministère, le fait qu'elle ait dû remplacer durant une longue période des médecins dans d'autres départements, ainsi que le manque d'attractivité de la profession.

Pour plus d'informations sur ce point, vous pouvez nous contacter.

6- Présentation juridique du CSA :

Les CSA ont été institués par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, puis par décret d'application du 20 novembre 2020, renvoyant lui-même au décret du 28/05/1982 (n°82-453).

Un arrêté a été pris le 22/04/2022 portant création et organisation générale des comités sociaux d'administration des ministères économiques et financiers et de leurs établissements publics.

Une circulaire est à paraître prochainement pour préciser le rôle et le fonctionnement des CSA.

Espérons sa publication avant la fin de l'année...

Les crédits seront de 16 millions d'euros pour le ministère répartis en 3 échelons :

- national pour les projets de grande envergure ;
- régional pour les formations de prévention ;
- départemental au sein de chaque direction.

Pour la DDFIP, il y aura un CSA et une Formation Spécialisée (FS).

Pour la DRDDI, ce sera différent. Le CSA sera localisé au niveau de la DI. Puis il y aura une FS interrégionale et une FS par site, c'est-à-dire par direction régionale comme Poitiers, Bayonne et Bordeaux. Reste à savoir de quelle manière seront répartis les crédits entre les sites.

7 – Information sur l'installation de bornes Wifi à la DCST :

Deux bornes Wifi seront installées au sein de la salle de réunion et dans un sas entre le bureau du directeur et son adjointe.

L'objectif étant de limiter les risques de chutes liées aux câbles qui traînent au sol dans la salle de réunion. Les utilisateurs pourront ainsi se connecter plus facilement au réseau lors de visios ou de réunions.

La même installation est prévue à la DDFIP 86.

L'IIST a indiqué que l'installation respectait les recommandations du guide de l'INRS sur le sujet.

Nous avons rappelé que l'objectif de cette installation n'est pas d'introduire le « flex-office » à la DCST, cette pratique qui consiste à ne plus attribuer de bureau individuel aux agents, ceux-ci se partageant un espace par rotation en fonction des jours de présence.

8 – Rapport de visite du site de Poitiers Slovénie de la DDFIP :

Plus d'un an après la visite du CHSCT au sein du centre des finances publiques de la rue de Slovénie, il était temps d'en examiner le rapport et d'attendre surtout la réponse de la direction.

Des constatations générales ont été établies dans un premier temps :

- le bâtiment est une passoire thermique, les agents ont froid l'hiver et chaud l'été ;
- le ménage laisse à désirer en fonction des niveaux ;
- l'utilisation des espaces n'est pas optimale.

La direction a rappelé le coût des travaux de remplacement des huisseries (aux alentours d'1 million d'euros) de ce seul site et l'absence de crédit suffisant pour le financer.

Elle a indiqué également qu'un plan d'action ménage était en place depuis septembre 2022 et que des évolutions (positives?) devaient être ressenties rapidement.

Quant à l'optimisation de l'espace, et à la suite de la libération de 130 m² créée par la destruction de nombreuses années de travail (à savoir la mise à la benne de l'ensemble des dossiers papiers des contribuables particuliers dépendant du SIP de Poitiers), il va falloir densifier les locaux... alors que de nombreux agents ne disposent pas de l'espace réglementaire de 9m².

Nous avons relevé des problèmes de connexion au réseau interne, liés à une bande passante insuffisante pour 200 agents présents sur site. Il nous a été répondu que la bande passante était passée de 6mbps à 20.

Les guichets d'accueil primaire ont largement évolué depuis la visite, ils ont été dotés de cloisons, de boutons d'alarmes, d'un accès facilité au distributeur de tickets (GFA – gestionnaire de file d'attente). Des écrans plus grands et réglables en hauteur ont été fournis. La VMC située au-dessus des guichets d'accueil a été déplacée car elle générait des bruits inutiles au-dessus de la tête des agents d'accueil.

Aucune solution n'a été trouvée au manque de bureau de réception « assise » destinée à l'accueil sur rendez-vous, aussi bien des agents du Service des Impôts des Particuliers que des autres services.

Encore une fois, l'administration promet un service mais sans s'en donner les moyens.

Quant à la crainte de voir disparaître le véhicule de service (crainte soulevée par les services du contrôle fiscal – utilisateur de l'actuel vieux Kangoo), la direction a confirmé qu'un véhicule électrique serait prochainement affecté sur Slovénie. Le devis d'installation de la borne de rechargement rapide vient d'être signé.

Nous avons soulevé le fort empoussièrement des armoires dans certains services. En réponse la direction a proposé au CHSCT de financer des tissus microfibrés afin que les agents fassent eux-mêmes le ménage. Mais bien-sûr !! Nous avons évidemment refusé ce financement et demandé à l'administration de financer une prestation supplémentaire de ménage régulière, notamment au Pôle de Recouvrement Spécialisé où l'usage des dossiers « papiers » est quotidienne.

Enfin, pour l'ensemble des sujets métiers, il nous a été indiqué que le rapport a été transmis à chaque chef de division concerné afin qu'il en tire les conséquences...

La direction a également rajouté que le ratio effectif/charge de travail n'était pas ressenti de la même manière selon l'encadrement, indiquant que des services ont pu nous alerter à un moment T sur leur situation, mais ne plus ressentir aujourd'hui les mêmes contraintes du fait d'un changement d'encadrant (communication, priorisation, organisation...).

Nous en étions déjà convaincus ...

9 – Rapport de visite de la Direction régionale de l'INSEE :

Une délégation du CHSCT s'est rendue à l'INSEE en début d'été 2022.

Les agents rencontrés ont signalé les très bonnes conditions de travail dans lesquelles ils exercent leur métier. En termes d'équipements, chaque agent est doté d'un PC portable et d'un kit de télétravail qui comprend un téléphone portable, une souris, un clavier, un casque et un deuxième écran pour la maison.

L'INSEE pratique depuis plusieurs années le travail sur 3 sites. L'usage des différents outils de communication moderne est ancré depuis longtemps et nécessaire au bon fonctionnement des services distants (Paris, Limoges et Bordeaux). Beaucoup de visios sont pratiquées.

Quelques agents nous ont fait part d'aménagements de postes à prévoir, qui pour la plupart ont été déjà résolus.

En fin de lecture du rapport, nous avons encouragé les autres directions à prendre modèle sur l'INSEE sur de nombreux points !

10 – Examen des fiches de signalement :

2 fiches présentées en séance pour la DDFIP de la Vienne : agressions d'usagers au guichet « amendes » de la DDFIP.

Nous avons rappelé que la réponse de la direction est encore une fois insuffisante. Il ne suffit pas d'assurer son soutien à l'agent agressé. La première chose serait d'abord de sécuriser le guichet actuel qui est très dangereux pour les agents d'accueil, et de stopper le départ de la cellule « amendes » vers la rue St Louis. Cette situation ne fera qu'aggraver le risque d'agressions avec des agents isolés de leurs collègues en réception d'un public particulier.

11 – Examen du registre santé sécurité au travail :

Quelques fiches pour la DRDDI : la BSE la Rochelle n'aura pas de climatiseur selon le DI ; et toujours pas de retour de la DG pour équiper les véhicules de service de grille de protection entre le coffre et l'habitacle. Pour la fenêtre de la BHR, le problème est résolu depuis juillet 2022.

12 – Examen des déclarations d'accident du travail :

Les déclarations signalent : des chutes sur sol glissant (sans panneau avertissant), chute sur les pavés de Poitiers, accident de la circulation routière en voiture et à vélo, chute d'un bureau sur le pied d'un agent, blessure d'un douanier lors d'une interpellation.

13 – Examen des rapports d'exercice d'évacuation :

L'ensemble des exercices présentés ont été pratiqués dans de bonnes conditions.

14 – Examen des propositions de dépenses et devis :

Pour rappel, le budget 2022 est de 112 730 euros.

Le solde à l'issue de la séance se porte à 14 348 €, qu'il faudra dépenser avant la prochaine séance.

L'ensemble des dépenses ont été acceptées à l'exception de :

- l'achat de chiffons, comme évoqué plus haut, pour la DDFIP. Ce n'est pas aux agents de faire le ménage dans les armoires.

- l'achat de deux gourdes par agent aux douanes. Cela ne relève pas du CHSCT.

Nous avons en outre accepté le cofinancement de l'installation de blocs d'ambiance dans le parking souterrain de Riffault.

L'ensemble des aménagements de postes prescrit par le médecin du travail ont été financés.

Les formations 2022 financées par le CHSCT :

- SST sauveteur secouriste au travail – initial et recyclage (devis GOFORMA retenu)

- Gestes 1^{er} secours

- Prévention des TMS

- Conduite en mode dégradé

- Gestion du stress

- Initiation théorique et pratique au vélotaf

- Manipulation des moyens d'extinctions

- Massage assis

- Sophrologie et Auto-Massage (Do In)

- Yoga des yeux

12 – Questions diverses :

– Travaux du déménagement de la BSI de Poitiers à la Direction Le calendrier des travaux est respecté avec une fin pour mai 2023.

A la demande des OS, il serait indispensable qu'une personne (chef ou agent de la Brigade) assiste aux réunions hebdomadaires (mardi) pour répercuter les informations de l'avancement du chantier aux collègues de la Brigade. Les OS ont demandé les plans définitifs car il y aurait des changements notamment dans les vestiaires filles où les WC étaient prévus à l'extérieur et se retrouvent à l'intérieur

La direction le souhaite également.

- Démarche BEAT Bureau de Poitiers : démarche commencée en 2020 et terminée en 2022. Il en ressort 8 actions à voir pour améliorer les problèmes au Bureau (clarification de l'organisation du travail, amélioration des compétences professionnelles, amélioration autonomie au travail, répartir la charge de travail, améliorer les relations de travail, aménagement du service, concilier aménagement horaire personnelle et professionnelle et dialogue est privilégié et on note un soutien personnalisé par le chef de pôle.

– Programmation de visites de sites : SGC de Montmorillon et Bureau des Douanes de Brive et aéroports.

Dates à fixer assez rapidement.

Annonce d'un souci d'amiante dans la chaufferie à Riffault où une tresse amiantée doit être enlevée soit 10 800 euros de frais.

– Le prochain et dernier CHSCT est prévu le jeudi 24 novembre.

Vos représentantes FO Finances en CHSCT

Titulaires : Christelle RAT et Amélie BARDET